

Marie-Christine Fourny,
maître de conférences-HDR

Laboratoire PACTE-Territoires, UMR 5194
Institut de géographie alpine,
14 bis, avenue Marie-Reynoard, 38000 Grenoble
fourny-kober.marie-christine@ujf-grenoble.fr

Proposition de présentation à l'atelier 2 « la nature, enjeu des projets de ville ».

La nature commune des villes transfrontalières

La communication vise à montrer les enjeux de la nature dans l'aménagement des régions urbaines transfrontalières. L'analyse examine plus particulièrement les exemples de Strasbourg, de Genève, de Puy-Madame (Cerdagne) mais se fonde plus largement sur des observations provenant d'un ensemble d'autres sites (frontière du nord est et du sud-ouest).

Ces agglomérations frontalières se caractérisent par l'héritage d'une limite nationale, qui se marque dans le paysage urbain par une discontinuité forte. Celle-ci constitue ou a constitué un espace de confins, en déshérence ou déqualifié (friches, entrepôts, ou autres no man's land).

La formation d'un espace *transfrontalier* est quant à elle liée à l'existence de plus en forte de continuités urbaines, tant du point de vue réglementaire que des flux ou des la zone bâtie. Elle conduit à aménager les anciens espaces de confins pour les intégrer dans le projet transfrontalier.

C'est là que la « nature » trouve des enjeux nouveaux. Elle constitue en effet un objet privilégié pour transformer à la fois l'occupation de l'espace et les significations de la frontière.

- l'aménagement sous forme de jardins ou d'espaces verts de loisirs participe de la requalification d'usages Elle anoblit une nature jusque là délaissée (land art et jardins de sculptures à Strasbourg)
- ce traitement des espaces de nature leur donne une nouvelle fonction sociale qui les insère dans la cité. Il crée de cette manière une continuité là où le vide marquait la limite (projet de paysage à Puy-Madame, réseaux de pistes cyclables en Moselle)
- l'aménagement des espaces naturels est posé en lieu/objet commun autour duquel on cherche à créer une conscience transfrontalière. Il prend une valeur emblématique de l'unité transfrontalière, devient le « bien commun » grâce à l'instrumentalisation implicite des idéologies environnementales (aménagement du Salève pour l'agglomération franco-genevoise).
- La nature se prête particulièrement bien à symboliser la structuration d'un espace transfrontalier : elle continue à marquer la discontinuité à travers la rupture paysagère de l'absence de bâti, mais fait de cette discontinuité un objet et un espace de lien, autrement dit une sorte de mitoyenneté. Elle s'avère de ce fait un levier du projet transfrontalier qui réside en une collaboration accompagnant le maintien des identités et des prérogatives de chacune des collectivités.

La nature dans les espaces urbains transfrontaliers participe ainsi à la « resémantisation » de la discontinuité : à la fois figure et matière d'un lien entre entités soucieuses de leur distinction.